



[Accueil](#) > [Centre Info](#) > [Actualités](#) > [Le Quotidien de la formation](#) > [Articles](#)
[2023](#) > [France Travail : Mayotte plaide pour une gouvernance rapprochée](#)

- [France Travail](#)
- [Mayotte](#)
- [Outre-mer](#)
- [Régions](#)



Daoud Saindou-Malide, vice-président du département de Mayotte en charge de la formation professionnelle, lors des rencontres formation compétences outre-mer à Cannes le 24 janvier 2023,.

France Travail : Mayotte plaide pour une gouvernance rapprochée

France Travail, réforme des lycées professionnels; la collectivité de Mayotte alerte sur ses difficultés et son envie de gouvernance locale.

Par Jonathan Konitz - Le 17 juillet 2023.

- [Facebook](#)
- [X](#)
- [LinkedIn](#)
- [Email](#)
- [Imprimer](#)

Las de subir des politiques en matière d'emploi et formation taillées pour la métropole, la collectivité de Mayotte veut saisir l'opportunité de la loi dite « *pour le plein emploi* » pour exiger une gouvernance locale de France Travail ^[1] en accord avec ses besoins. Le successeur de Pôle Emploi verra le jour au 1^{er} janvier 2024.

Si France Travail se met en place à Mayotte, les conditions de [sa] réussite dépendent de la prise en compte des spécificités de l'île et en particulier son retard dans les infrastructures, sa démographie et son tissu économique. C'est la thèse défendue par Daoud Saindou-Malide, vice-président du département de Mayotte en charge de la formation professionnelle.

L'élu plaide en faveur d'une gouvernance locale du successeur de Pôle Emploi et de ses moyens.

Faire confiance aux acteurs

« *Il faut faire confiance aux acteurs de l'orientation et de la formation du territoire. La collectivité dispose des compétences régionales et départementales en matière d'orientation, de formation et d'insertion depuis 2014.* » Dans cette perspective, confier un rôle majeur CREFOP (comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles) Mayotte lui paraît « *intéressant.* »

Régions de France exprimait d'ailleurs en avril une position similaire, favorable à une décentralisation de la compétence emploi aux régions.

Ecosystème de formation à soutenir

Faute d'investissements dans les structures et outils pédagogiques, l'appareil de formation continue mahorais est en souffrance.

Les centres de formation manquent de plateaux techniques et sont difficilement accessibles aux apprenants touchés par le handicap, le manque d'internet très haut débit pénalise les modules en distanciel et la réalité virtuelle est une chimère.

Offre de formation inadaptée

Conséquence : l'offre de formation est limitée, inadaptée aux besoins des entreprises locales en quête de compétences. En bout de course, l'insertion de la population en pâtit.

Dans un communiqué, le Conseil départemental estime que les dotations régionales et départementales en matière d'accompagnement à l'orientation, de formation et insertion professionnelles ne sont pas « à la hauteur des réalités. »

Une hausse de ces dernières, à l'occasion de la réforme France Travail, serait la bienvenue pour réaliser les investissements nécessaires et atteindre les objectifs fixés ¹² : « Atteindre le plein emploi en réduisant le taux de chômage à 5%.. « Nous sommes un jeune département, avec peu de moyens, et on nous demande faire mieux que les autres ! Ce n'est pas possible », s'emporte Daoud Saindou-Malide.

Réforme des lycées professionnels : tout à construire

Alors que la réforme des lycées pro avance à grand pas (septembre 2023), le constat est saisissant : Mayotte ne compte qu'un seul lycée professionnel aux classes surchargées, un deuxième est en construction en périphérie de la capitale Mamoudzou.

« Sachant qu'il faut six/sept ans pour mener à bien une construction... Autant d'années qui risquent de mettre en difficulté cette jeunesse en manque d'infrastructures pour l'accompagner », déplore Daoud Saindou-Malide.

Accompagner les entreprises

Faute de mieux, des filières voient le jour au sein de lycées polyvalents, peu ou pas équipés pour ce genre de cursus. Mayotte en appelle donc à l'Etat pour mettre les moyens sur la table et construire les établissements manquants. Et accompagner les entreprises accueillant un stagiaire.

« 80% d'entre elles ont entre un et cinq salariés et sont non-outillées pour accueillir un stagiaire. Conséquence : le jeune ne bénéficie pas d'une formation de qualité. Nous devons aider les chefs d'entreprises à maîtriser les rouages de la formation, et peut-être instaurer des mesures incitatives », conclut le vice-président.